

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISMES D'ACCUEIL

LES MODULES DE FORMATION

1. REUNION DE DÉMARRAGE

Public : Coordinateurs du Service Civique, gestionnaires d'agrément, relais territoriaux, gestionnaires RH et toute autre personne concernée par l'accueil de volontaires sans être tuteur ; tuteurs souhaitant maîtriser les aspects administratifs et réglementaires du Service Civique.

Recommandation : À suivre le plus en amont possible avant l'arrivée effective des volontaires.

Durée : 1 journée

Objectif général	- Maîtriser le cadre administratif et réglementaire du Service Civique. Faire le point des aspects opérationnels du Service civique avant l'arrivée des volontaires.
Objectifs spécifiques	- Permettre aux organismes débutant dans le Service Civique de comprendre leurs responsabilités en tant qu'organisme d'accueil - Identifier les ressources notamment locales, outils et contacts mis à leur disposition pour la mise en œuvre du Service Civique et pour l'accompagnement des volontaires - Rencontrer les autres organismes d'accueil de volontaires de son territoire

2. ATELIER DE DÉCOUVERTE DU RÔLE DE TUTEUR

Public : Nouveaux tuteurs n'ayant jamais accompagné de volontaires, tuteurs ayant déjà commencé à accueillir des volontaires sans être formés, gestionnaires des organismes d'accueil.

Durée : 1 journée

Objectifs généraux	- Contribuer directement à la réussite de la mission de Service Civique par la formation d'un acteur clé : le tuteur. - Comprendre la fonction de tuteur et identifier ses différents rôles auprès des volontaires. - Répondre aux obligations légales de formation du tuteur pour accompagner un volontaire.
Objectifs spécifiques	- Se former au cadre réglementaire du Service Civique - Comprendre le rôle du tuteur et son importance dans la réussite du Service Civique - Réfléchir aux solutions à apporter à des études de cas présentant des difficultés ou des craintes dans l'accueil d'un volontaire en Service Civique - Réfléchir au positionnement du tuteur et à sa posture - Rencontrer une communauté de tuteurs sur son territoire et échanger des expériences

3. ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT AUX ÉTAPES SUCCESSIVES DE LA MISSION

Public : Tuteurs expérimentés, tuteurs ayant déjà participé à un atelier de découverte du rôle de tuteur, gestionnaires d'agrément et autres personnes impliquées dans l'accueil de volontaire à une étape donnée.

Durée : 1/2 journée pour chaque module

Nom du module	Accompagnement du volontaire pendant la mission	Accompagnement à la réflexion sur le projet d'avenir et à la réalisation du bilan de fin de mission
Objectif général	Savoir accompagner un volontaire au quotidien dans la mise en œuvre de sa mission et établir une relation de confiance avec lui.	Appuyer un jeune dans la valorisation de son expérience de Service Civique et la préparation de l'après.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">- Déterminer les temps forts de l'accueil d'un volontaire et les outils utiles pour ce faire- Identifier les différentes actions à mettre en place tout au long du volontariat pour créer une relation de confiance- Réfléchir aux bonnes pratiques permettant de garder le volontaire mobilisé pendant toute la durée de son Service Civique, même dans des situations compliquées	<ul style="list-style-type: none">- Déterminer ce qu'est un projet d'avenir pour un volontaire- Réfléchir autour de l'apport du tuteur sur les 5 cas de projets d'avenir les plus courants pour les volontaires- Expérimenter des outils permettant d'identifier les points forts et les qualités acquises par le volontaire au cours de sa mission- Maîtriser le bilan nominatif et comprendre les méthodes permettant de le rendre profitable au volontaire et au tuteur